

CR

LA MINAIS

Page 1/4

COMPTE-RENDU DE REUNION du 02 juin 2020

Action | Pour le

Nantes Mētropole		COMPTE RENDU	J CR 06			
REUNION LA MINAIS 2020			Réunion du 02/06/20 à 16h00 Lieu : NM		Page 1 / 4	
Intervenants	Adresse	Représentant(s)	Téléphone	Prése	nt Diffusio	
Idex Bois Energie de la MINAIS	1 rue Pierre Anne CS 1 44344 Bouguenais	Xavier GARNIER xavier.garnier@idex.fr Charles BUCQUET charles.bucquet@idex.fr Marc BENOIT marc.benoit@idex.fr	02 40 52 85 50	х	x x	
Nantes Mētropole	11 avenue Carnot 44923 Nantes cedex 9	Edouard MARTINETTI edouard.martinetti@nantesmetropole.fr Philippe WEISZ philippe.weisz@nantesmetropole.fr	02 40 99 92 66 02 40 99 92 60	x	x x	
Naldeo Ingénierie à conseil	Agence Atlantique 8 Allée Brancas CS 50719 44007 Nantes cedex 1	Marc branchu marc.branchu <u>@naldeo.com</u>	01 30 60 61 34		х	
Sainte-Luce	HÔTEL DE VILLE Esplanade Pierre Brasselet - BP 88109 44981 SAINTE-LUCE- SUR-LOIRE CEDEX	Marc DESCHARLES m.descharles@sainte-luce-loire.com Telesforo TUNA t.tuna@sainte-luce-loire.com		х	x	
Riverains		Rémy CHAURE remchaur@wanadoo.fr Damien POTIRON potiron.damien@free.fr Cathy ISIDORE cathy.isidore@wanadoo.fr		x x x	x x x	

Rédigé le 29 juin 2020



Page 2/4

CR COMPTE-RENDU DE REUNION du 02 juin 2020

Action | Pour le

1. OBJET DE LA RÉUNION

Dans le cadre du développement de la ZAC de la Minais à Sainte Luce, une chaufferie bois/gaz a été réalisée et mise en service en septembre 2014. Elle dessert actuellement en chaleur environ 250 logements et un groupe scolaire.

Suite aux difficultés d'exploitation rencontrées depuis la mise en service de la chaufferie, et malgré les actions déjà réalisées sur l'installation, des nuisances notamment sonores continuent d'être ressenties dans les logements voisins.

Face à ce constat, Nantes Métropole a mis en place un groupe de suivi entre IBEM (exploitant - délégataire), la Ville de Sainte Luce sur Loire et des riverains de la ZAC qui, en raison de leurs logements situés à proximité de la chaufferie, sont particulièrement concernés par le fonctionnement de l'installation. Dans le cadre de ce groupe de suivi, une réunion annuelle est organisée dans les locaux de Nantes Métropole

La réunion annuelle est aussi l'occasion d'aborder, à la demande des riverains, deux autres sujets :

- le contrôle des émissions atmosphériques,
- la gestion de l'approvisionnement en bois.

2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES RIVERAINS

Les trois riverains présents sont :

- Madame ISIDORE
- M. POTIRON ayant un mur mitoyen avec la chaufferie bois
- M. CHAURE dont le rez de jardin donne sur la chaufferie bois (de l'autre côté de la rue Olympe de Gouges)

Émergences sonores de la chaufferie

Pour mémoire, à chaque fois que la chaufferie est en fonctionnement gaz, Monsieur POTIRON ressent un bruit sourd continu associé, à chaque relance du brûleur gaz, à une émergence sonore ponctuelle d'une durée de quelques minutes.

Malgré les différentes actions déjà réalisées par IBEM afin de limiter les émergences sonores, la situation restait toujours insatisfaisante pour Messieurs Chauré et Potiron.

Face à ce constat, IDEX a installé deux chaudières murales (2 x 100 kW) à l'intérieur de la chaufferie qui prennent le relais en été des chaudières gaz principales. L'objectif est d'éviter les relances des brûleurs des chaudières principales qui sont la cause des nuisances sonores constatées notamment en été par Monsieur POTIRON.

Les chaudières murales ont pu être mises en fonctionnement en avril dernier, mais ont du être rapidement arrêtées à la demande de Monsieur Potiron en raison de la nuisance sonore ressentie encore plus importante qu'avec les chaudières gaz.

A l'heure actuelle, IBEM va donc travailler sur les cycles de fonctionnement de la chaudière gaz afin de limiter le temps et la fréquence des relances du brûleur gaz, notamment la nuit. Il est convenu qu'IBEM informe les riverains (Messieurs Chauré et Potiron) à chaque nouveau réglage.

L'installation de piège à son au niveau des chaudières murales pourrait être envisagée mais risque de compromettre la garantie de ces équipements. IBEM va étudier cette possibilité.

A voir également l'intérêt de relancer une étude acoustique avec un bureau d'études expert dans le domaine.

Un contrôle APAVE du niveau sonore de la chaufferie sera réalisé vers la fin septembre. Ces mesures concerneront le fonctionnement des chaudières murales et des chaudières principales gaz.

Les riverains réitèrent leur souhait de visiter un bâtiment où ce type de chaudière murale a été installé. IBEM en prend note et recherchera des sites en exploitation qui peuvent correspondre à ce type d'installation.

IBEM Sept 20

IBEM

IBEM

sept 20



Action

Pour le

Fonctionnement de la chaufferie bois

Nantes

CR

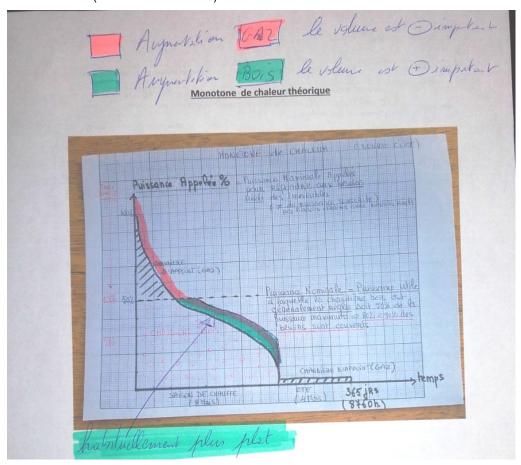
Les riverains soulignent la fréquence importante des arrêts de la chaufferie bois sur 2019 et 2020. IBEM confirme les difficultés rencontrées mais travaille afin d'améliorer la situation. Il est effectivement dans l'intérêt de la DSP d'optimiser le fonctionnement de cet équipement.

COMPTE-RENDU DE REUNION du 02 juin 2020

Les riverains s'interrogent sur la dégradation du niveau de filtration des fumées à chaque arrêt et relance de la chaudière bois. En effet, IBEM confirme que les filtres à manches sont bypassés quand les températures de fumées n'atteignent pas un certain niveau. En revanche, les fumées sont filtrées en permanence par le multicyclone qui est situé en sortie de chaudière.

Qualité du bois : IBEM estime que son nouveau fournisseur (DUFEU) a permis d'améliorer la qualité du bois livré en chaufferie. Un surdimensionnement de la qualité du bois par rapport aux caractéristiques de la chaudière est toujours possible mais impacterait un surcoût de 15 à 20 % du prix du bois.

Courbe monotone : à le demande des riverains, l'évolution de la mixité du bois énergie en fonction de l'évolution des besoins en chaleur est expliguée par IBEM via une courbe monotone (cf schéma ci-dessous).



3. **DEMANDES DE L'ASSOCIATION**

3.1. Contrôle des retombés de poussières autour de la chaufferie

Pour mémoire, Nantes Métropole précise qu'une expérimentation de capteur a eu lieu au niveau de la chaufferie gaz/bois Californie à Rezé (dont la puissance bois est 10 fois plus grande que celle de la chaufferie de La Minais). En ce qui concerne les poussières, ces capteurs contrôlent les concentrations des PM 10 (particules de diamètre inférieur ou égal à 10 µm).

